

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 28 AVRIL 2014

❧❧❧

#### Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANITA, Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

#### Délégations de vote :

Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Francis MARQUES.

❧❧❧

### **10 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Monsieur ROSENTHAL expose que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2014,

le CONSEIL MUNICIPAL, par 25 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (M. UTHURRY, Mme GASTON, M. GAILLAT, Mme GIRAUDON, M. BAREILLE, Mme BARBET, M. ARANJO, Mme PEBEYRE),

- VOTE les subventions ci-après :

1 820 € à l'association « FRANCE PORTUGAL » pour l'organisation du repas des 260 musiciens invités par la Ville d'Oloron Ste-Marie, le samedi 21 juin 2014 dans le cadre de la Fête de la Musique. Ce montant devra être imputé sur la ligne 6574.0.101.

2 500 € à l'association « LIVRES SANS FRONTIERES » pour la prise en charge d'actions d'animations et d'actions de communication liées au Printemps des poètes qui a eu lieu début mars 2014 et au Salon du livre qui aura lieu les 24 et 25 juin 2014. Ce montant devra être imputé :

- pour 500 € sur la ligne budgétaire « printemps des poètes - 6042 122 » du service culture
- pour 500 € sur la ligne budgétaire « expositions - 6042 159 » du service culture
- pour 1500 € sur la ligne budgétaire « journées du livre - 6574.0.137 » du service culture

1 500 € à l'association « JAZZ A OLORON » pour la prise en charge de frais d'organisation du tremplin du festival 2014 (accueil des musiciens amateurs, remise du prix de la Ville d'Oloron Ste-Marie). Depuis 11 ans, la Ville d'Oloron Ste-Marie soutient le projet de ce tremplin qui vise à soutenir et faire émerger des groupes amateurs, et les accompagner vers une carrière professionnelle. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la politique de diffusion musicale de la Ville.

Ce montant devra être imputé sur la ligne budgétaire 6574.0.104.

.../...

300 € à l'association « UNION DES PRODUCTEURS FERMIERS » pour l'organisation du Concours de fromages de la foire du 1<sup>er</sup> mai 2014, se déroulant Place St-Pierre.

2 050 € à l'association « FCO FOOTBALL » pour la prise en charge de frais de déplacement des enfants U11 en finale régionale en Dordogne, pour prise en charge de frais d'annulation de matches les 09/02/13 et 02/11/13 pour cause de terrain impraticable et de panne d'éclairage.

1 000 € à l'Association CROC (Contre Réouverture Oloron Canfranc).

1 000 € à l'Ecole de Tennis de Table.

4 500 € à la Pétanque Oloronaise pour financer les travaux de réfection des fenêtres du local municipal mis à la disposition.

1 500 € à Unité Danse et Théâtre Jonathan pour le tournage d'un film à Oloron Ste-Marie retraçant le souvenir de Paul NIEDERMANN, arrivé à Oloron pour être interné à Gurs.

4 000 € au Vélo Club de Lescar pour le départ d'une étape du Tour du Piémont Oloronais.

1 000 € pour soutenir le projet de Philippe GALARZA « Traversée par les montagnes de Vienne en Autriche à Oloron Ste-Marie ».

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 28 avril 2014.

Suivent les signatures. -

LE MAIRE,

AFFICHE LE 03/ 05/ 2014

Hervé LUCBÉREILH